



## Echevinat de la FAMILLE

---

Aux jeunes conductrices et conducteurs  
qui ont obtenu leur permis de conduire B  
en 2007 et 2008

réf.: AD/dm 09 05

Soumagne, le 18 mai 2009

Agent traitant : D. Missotten – 04/ 345.90.98 - E.mail : daisy.missotten@soumagne.be

Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
Chère Amie, cher Ami,

Vous avez votre permis de conduire B tant désiré et nous vous en félicitons.  
Vous accédez ainsi à une autonomie encore plus grande pour vos déplacements d'études,  
de travail ou de loisirs.

Mais, l'automobile, synonyme de liberté, peut aussi malheureusement être synonyme de  
danger !

Répondant à une proposition de l'asbl « Forum permanent des politiques de la Jeunesse dans  
l'arrondissement de Verviers », organisateur de l'initiative, le Collège communal a le plaisir de  
vous inviter à suivre une

***formation  
à la conduite préventive/défensive automobile.***



Cette formation d'une demi-journée, donnée par des professionnels de la conduite à l'Ecole  
Peugeot de Maîtrise automobile, sur les pistes d'entraînement de l'Ecole de pilotage à  
Spa-Francorchamps, aura lieu les samedis 18 juillet et 5 septembre..

**Coût de ce stage : 80 €** (en client isolé il vous en coûterait entre 100 et 135 €).

### **Les bonnes nouvelles :**

- la commune participera dans vos frais d'inscription à concurrence de 25 € ;
- certaines compagnies d'assurances octroient aussi des avantages pouvant aller jusqu'à 50 € (Ethias et P&V) ou des réductions sur la prime de votre assurance ;
- La mutualité Solidaris intervient pour 10 € - les autres n'ayant pas répondu au courrier, il vous est fortement conseillé de les interpeller personnellement.

.../.

.../.

L'échevinat de la Famille, en collaboration avec l'échevinat de la Jeunesse a voulu poser un acte concret pour vous aider à découvrir les techniques pour éviter, voire mieux appréhender les dangers de la route.

Si vous pensez que votre vie et celle d'autrui valent bien ce petit effort financier, n'attendez pas, complétez le formulaire disponible sur le site [www.soumagne.be](http://www.soumagne.be) ou retournez-nous le formulaire ci-joint, ensuite, versez la somme de 55€ au compte bancaire n° 091-0004466-33 ouvert au nom de l'administration communale, avec la mention : stage de conduite.

Encore deux choses :

- 1) l'inscription prend cours dès la réception des 55 €
- 2) cette somme est perdue en cas de désistement, la place réservée étant toujours payable auprès de l'école de pilotage (En cas de force majeure justifiée, il sera proposé une autre date).

Le nombre de places est limité à 24 pilotes par ½ journée  
aussi,

**LES PREMIERS INSCRITS SERONT LES PREMIERS SERVIS !**

---

Par le Collège,

le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

M. CARIAUX

Ch. JANSSENS

L'Echevine de la Jeunesse,

L'Echevin de la Famille,

Ch. DANIEL

A. DESMIT

